

LA LETTRE DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

N°7 – Newsletter consacrée à l'actualité de la gouvernance publique en France – mars 2018

La transformation de l'action publique

Le programme AP 2022 annonce une profonde transformation de l'action publique en France.

Le point sur les impacts possibles sur la Fonction Publique.



Les objectifs poursuivis

Le gouvernement a enclenché le programme Action Publique 2022 le 13 octobre dernier. Ce programme vise à organiser la transformation en profondeur de l'action publique dans notre pays en vue de l'adapter aux besoins et aux enjeux de notre temps.

Les objectifs principaux de ce programme sont d'améliorer la qualité des services publics ; offrir aux agents un cadre de travail modernisé ; accompagner la baisse des dépenses publiques. Pour atteindre ces trois objectifs, cinq chantiers transversaux ont été mis en place :

- simplification administrative et amélioration de la qualité de service ;
- transformation numérique ;
- rénovation du cadre des ressources humaines ;
- organisation territoriale des services publics ;
- modernisation de la gestion budgétaire et comptable.

La méthode mise en place

Le gouvernement a mis en place un dispositif de concertation via un forum ouvert aux citoyens en novembre et décembre derniers, recueillant 17000 réponses au questionnaire destiné aux citoyens et 19500 réponses au questionnaire destiné aux agents du service public.

En parallèle, le gouvernement a installé un Comité Action Publique 2022 (CAP 22) composé de chefs d'entreprises, de parlementaires, d'élus locaux et de hauts fonctionnaires. Ce comité a pour rôle d'évaluer chaque politique publique et d'identifier les réformes structurelles à conduire ainsi que les économies budgétaires à réaliser. Ce Comité pourra également proposer des transferts de compétence entre différents niveaux de collectivités, des transferts vers le secteur privé et aussi l'abandon de missions. L'agenda du programme AP 2022 prévoit que les conclusions de l'ensemble de ces travaux devront aboutir à des décisions qui seront prises en Conseil des Ministres en avril-mai prochain.

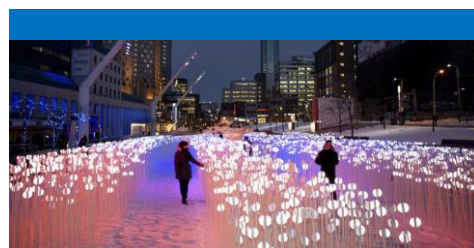
Un enjeu fondamental pour le devenir de l'action publique en France

Notre pays a une tradition de forte intervention publique mise en œuvre par un appareil puissant et diversifié d'acteurs publics : l'État et ses opérateurs, les administrations de sécurité sociale, les collectivités territoriales. L'action publique est aujourd'hui confrontée à des réalités qui mettent en cause sa portée et qui interrogent l'administration qui la met en œuvre sur son efficacité. Les contraintes sont nombreuses : les normes sociales et environnementales, les évolutions sociétales, la révolution numérique, le niveau très élevé des dépenses publiques, les nouvelles attentes des administrés et des usagers. La réussite du programme AP 2022 est donc une nécessité stratégique pour l'avenir de l'action publique en France.

*L'action publique est confrontée à d'immenses défis
Le projet de sa transformation concerne tous les acteurs de la gouvernance publique*

Au-delà d'AP 2022 : agir en profondeur

Le programme AP 2022 interroge en fait les acteurs publics sur leur rôle et leur action, c'est-à-dire sur leurs capacités à adapter l'offre de valeur publique qu'ils proposent aux administrés et aux usagers. Cela implique, pour chaque acteur public, de faire un état des lieux de l'existant et une projection sur une *nouvelle valeur publique* répondant à la demande réelle des administrés et des usagers. Une voie pour engager ce travail de fond consisterait à questionner chaque politique publique en vue de vérifier sa pertinence, c'est-à-dire sa capacité à donner satisfaction aux administrés et aux usagers qui ont de vraies attentes et pour lesquelles une réponse de l'acteur public est fondée. La mise en œuvre d'une telle démarche conduirait à interroger, à optimiser, voire à reconcevoir l'architecture même des politiques publiques, c'est-à-dire leur modèle de création, de production et de distribution de prestations publiques, en favorisant une place accrue aux interactions avec l'administré et l'utilisateur. Il y a là un travail de fond indispensable à engager.



**Les élus et leur administration
doivent porter la
transformation de l'action
publique locale**

La numérisation de prestations publiques est présentée comme l'un des points clés de la transformation publique. La France est décidée à rattrapper son retard et fixe à 2020 l'échéance de la plateformes des services publics. Pour autant, la numérisation des activités, même sous forme de plateformes applicatives, ne tient pas lieu de stratégie digitale. La démarche évoquée plus haut invite les décideurs publics à revenir au cœur de toute politique publique : la conception et la proposition d'une valeur publique pertinente et performante. Les possibilités offertes par la révolution numérique, bien utilisées, sont un support, voire un facilitateur de ce travail, mais elles n'exonèrent pas le travail de fond. Ces possibilités portent aussi en elles une révolution dans les modes d'organisation de la production et de la distribution de valeur publique. Anticiper et maîtriser cette révolution fait partie intégrante de toute stratégie digitale volontariste et performante. Aux acteurs publics, dans leur ensemble, de se saisir de son opportunité en vue de bénéficier d'une dynamique de transformation qui aidera à bâtir l'action publique du XXIème siècle pour notre pays.